

Le travail de la Protection civile reconnu à sa juste valeur

L'Association suisse des cadres reconnaît les compétences des professionnels de la Protection civile valaisanne. Quinze d'entre eux se sont vu remettre un certificat de validation des acquis. Une première en Suisse.

C'est une première en Suisse et elle a lieu en Valais. L'Association suisse des cadres a remis le vendredi 16 mars 2018 quinze certificats de validation des acquis aux professionnels de la Protection civile valaisanne. Un moyen de reconnaître les compétences acquises par ces personnes dans le domaine de la conduite et du management. « Il s'agit d'une traduction dans le langage managérial et civil des compétences de métiers et de formations trop peu connus », relève Robin Udry, président de la section valaisanne de l'ASC.

Frédéric Favre, conseiller d'Etat valaisan en charge de la sécurité, des institutions et du sport, abonde dans ce sens. « Nous sommes locataires de notre emploi, mais propriétaires de nos compétences. Avec cette certification, les professionnels de la Protection civile valaisanne ajoutent une corde à leur arc pour leur avenir professionnel. C'est d'autant plus important dans un monde devenu de plus en plus compétitif. »

Exemple à l'appui, Bernard Briguet, directeur romand de l'Association suisse des cadres, démontre que cette certification n'est pas qu'un bout de papier. C'est un véritable pont vers l'économie privée. « En 2009, nous avons lancé la certification pour les officiers de l'armée suisse. Aujourd'hui, ils sont plus de cinq cents à avoir fait valider leurs acquis et ils travaillent tous en tant que cadre dans l'économie privée », se réjouit-il.

Bon pour l'image de la PCi

Si Valentin Cina, chef de l'office cantonal de la Protection civile, reconnaît que cette certification est une reconnaissance du travail accompli par ses hommes, il y voit aussi, en quelques sortes, l'aboutissement du changement engendré au sein de la PCi valaisanne en janvier 2012. « Une telle remise de certificat n'aurait pas été possible il y a quinze ans. Ce sont l'évolution, la cantonalisation et la professionnalisation de la Protection Civile valaisanne qui ont permis cette certification et qui ont surtout permis d'atteindre le niveau d'instruction et de conduite que nous avons aujourd'hui. » Valentin Cina en veut pour preuve les intempéries qui ont frappé le Valais en début d'année. « La PCi était engagée sur tout le canton, plus de mille jours de service ont été effectués. Les compétences de mes hommes, leur capacité de conduite notamment, ont pu être constatées lors de ces événements. »

Le chef de l'office cantonal de la Protection civile espère également que cette reconnaissance de l'Association suisse des cadres permettra de redorer encore un peu plus l'image de la PCi valaisanne.

Le remplaçant du commandant de l'OPC Sierre Frédéric Délèze, qui a reçu sa certification, en est convaincu. « Cette validation des acquis nous permet d'intégrer l'Association suisse des cadres et ainsi de toucher directement des patrons d'entreprises pour leur montrer réellement ce qu'est la Protection Civile. Grâce à cela, ils laisseront peut-être plus facilement partir leurs employés aux cours de répétition », conclut-il avec un léger sourire.

Spark :

<https://spark.adobe.com/page/d47o4l3rivkZY/>